



Visite annulée non remplacée **Ne perdez pas votre créneau !**

Chambray-lès-Tours, le 4 juillet 2024,

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Depuis le début de l'année, nous observons une **hausse significative des visites annulées et non réattribuées**. Cette tendance entraîne une perte des créneaux horaires alloués à votre entreprise pour les visites médicales.

En cette période de pénurie médicale, il est essentiel d'occuper 100% des créneaux des visites qui vous sont alloués avec le médecin du travail ou l'infirmier en santé au travail. Pour optimiser l'organisation de vos visites et éviter de perdre ces créneaux, il est important que **chaque visite annulée soit rapidement remplacée**.

Deux solutions s'offrent à vous pour positionner un autre salarié sur le créneau horaire :

1. Annulation à plus de 72 heures

Vous pouvez repositionner un autre salarié (ayant le même niveau de suivi) sur le créneau horaire pour les visites simples directement en ligne depuis votre [Portail Adhérent Padoa](#).

2. Annulation à moins de 72 heures

Contactez la secrétaire médicale de votre centre de rattachement au **02 47 37 66 76 - Choix 2 (Service Médical)** pour effectuer les modifications nécessaires.

Nous comptons sur votre aide pour informer vos équipes de l'importance de réattribuer les créneaux des visites annulées dès que possible. Nous restons à votre disposition pour vous accompagner si nécessaire.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

APST37

2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 Chambray-Lès-Tours
02.47.37.66.76



..... *Ensemble pour la prévention*